

## **FICHE D'INFORMATION PATIENT : traitement par Cyclines**

Votre dermatologue vous a prescrit un traitement par un antibiotique de la famille des cyclines, pour votre maladie de peau.

Ce médicament est contre indiqué chez l'enfant de moins de 8 ans, chez la femme enceinte et au cours de l'allaitement.

### **Les effets indésirables peuvent être :**

- sensibilité au soleil et de « coups de soleils »
- signes digestifs (nausées, douleurs, diarrhée)
- mycose de l'anus ou des organes génitaux (démangeaisons)
- inflammation et ulcère de l'œsophage si le traitement est pris à jeun, sans eau, en position couchée

### **Vous devez donc :**

- **éviter l'exposition au soleil ou aux UV au cours du traitement. Appliquez une crème solaire. Arrêtez le traitement si vous avez des coups de soleil**
- **prendre le traitement au cours d'un repas, avec un verre d'eau et ne pas vous coucher dans l'heure qui suit la prise**
- **consulter en cas de démangeaisons, brûlures de l'anus ou des organes génitaux, pour rechercher une mycose.**